

## Le Musée du quai Branly fait appel aux dons des particuliers



**Le musée lance sa première opération de mécénat participatif pour financer les travaux du mur végétal, créé en 2004 par le botaniste Patrick Blanc.**

15.000 plantes représentant 320 espèces de végétaux. Le mur végétal du Musée du quai Branly - Jacques Chirac est à lui seul une oeuvre d'art qui se visite. Sur 1.000 mètres carrés, le botaniste Patrick Blanc a élaboré un mur végétal. Ce chercheur du CNRS et spécialiste des plantes tropicales en installe partout dans le monde. Tout commence en 1986. Il réalise à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris le premier mur végétal. C'est le début d'une carrière internationale : Londres, Madrid, Sydney, Shanghai, Tokyo, New Delhi, New York, São Paulo...

Jean Nouvel, architecte du Musée du quai Branly, fait appel au botaniste pour créer « *le mur le plus emblématique de Paris* », comme le dit son concepteur. Amérique du Nord, Europe,

Himalaya, Chine... Sur 22 mètres de haut et 47 de large, l'artiste compose le mur à l'image du musée en représentant différentes cultures.

« *Un mur comme celui du musée peut dépasser les 20 ans sans problème mais il est bien de vérifier la façade pour veiller à la sécurité et améliorer l'approche environnementale* », explique Patrick Blanc. Une grille métallique pour fixer la structure au mur porteur sera installée sur la partie haute. Un travail sur l'économie et l'évacuation d'eau est aussi prévu. « *J'ai beaucoup voyagé ces 15 dernières années, ma vision a évolué et je veux profiter de ces travaux pour introduire de nouvelles espèces* », détaille le botaniste.

## Une démarche ludique pour les donateurs

Pour réaliser ces modifications, le musée a décidé de faire appel aux dons du public et des petites entreprises. « *Cela fait plusieurs années qu'on y pense* », explique la directrice générale adjointe du musée, Blandine Sorbe. « *On attendait d'avoir la notoriété suffisante pour expérimenter ce nouveau mode de financement.* » Le Musée du quai Branly a fait appel à la plate-forme spécialisée dans les dons pour les projets à but non lucratif, Commeon. Créée en mai 2014, la société se fait connaître grâce à son savoir-faire : le mécénat d'appropriation. « *Nous proposons aux donateurs de se réappropriier le patrimoine en l'adoptant sur des espaces virtuels. C'est une démarche ludique, en quelque sorte une gamification du don, ouverte à toutes les participations* », raconte Thérèse Lemarchand, cofondatrice de Commeon. Sur le site Internet, un mur végétal digital est grisé. Au fur et à mesure des dons, le mur se reverdit. Dès 20 euros de don, le donateur a la possibilité de replanter le mur numérique. Cela permet de prendre conscience, concrètement, de l'impact de son don.

Le musée propose des avantages selon le montant du don. « *Nous avons conçu des contreparties sous forme de clins d'oeil au mur végétal : visites nocturnes, vernissage de l'exposition Forêts natales...* », détaille Blandine Sorbe. En proposant aux donateurs des offres peu habituelles et exceptionnelles, le musée espère attirer davantage de personnes. Pour les plus généreux (don supérieur à 1.500 euros), un cocktail sur la terrasse du musée avec Patrick Blanc est proposé.

En savoir plus sur [https://www.lesechos.fr/24/05/2017/LesEchos/22452-351-ECH\\_le-musee-du-quai-branly-fait-appel-aux-dons-des-particuliers.htm?texte=patrick%20blanc#HTbWRlrwOqHq7VHf.99](https://www.lesechos.fr/24/05/2017/LesEchos/22452-351-ECH_le-musee-du-quai-branly-fait-appel-aux-dons-des-particuliers.htm?texte=patrick%20blanc#HTbWRlrwOqHq7VHf.99)

Lamia Barbot - Les Echos | Le 24/05/2017